

Plan d'action 2025-2026

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

À l'école des Moussaillons, du Boisé, notre mission vise à offrir à chaque élève un milieu bienveillant, stimulant et inspirant qui lui permettra de développer son plein potentiel tout au long de son parcours scolaire.

Pour ce faire, nous nous sommes dotés d'un plan d'action pour offrir un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous (élèves et personnel scolaire). Ce plan d'action est conforme aux encadrements légaux qui nous régissent et est approuvé par le conseil d'établissement de l'école le 2 juin 2025. La version complète du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation se retrouve sur notre site internet.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Portrait de la situation

En analysant les données recueillies lors des passations du questionnaire QSVE-BE 2025 auprès des élèves et du personnel, nous constatons que le climat de sécurité est une des dimensions pour laquelle nous notons une diminution de 5 points, passant de 90% en 2023 à 85% en 2025. Chez le personnel, le sentiment de sécurité est plus faible que chez les élèves. Les grandes tendances au niveau du Québec se situent entre 72 et 87%.

La sphère de justice reste sensiblement similaire au résultat antérieur où 80% des répondants ont le sentiment que les règles et les conséquences sont justes.

Le climat relationnel et de soutien sont deux dimensions du climat scolaire qui ont augmenté (89%) par rapport aux résultats de 2023 (75%). En ce sens, les élèves disent avoir de bonnes relations avec les adultes de l'école et que ces derniers les aident.

Au niveau de l'engagement, nos élèves nous mentionnent qu'ils se sentent plus engagés et se sentent encouragés par les adultes de l'école à faire des efforts (2023 : 81%, 2025 : 86%). D'ailleurs, la cible au projet éducatif est d'atteindre 86% au niveau de l'engagement des élèves de notre école.

Quant aux comportements subis, autant les élèves (30%) que le personnel (70%) disent vivre beaucoup d'impolitesse et des menaces de la part d'élèves de l'école. La bousculade intentionnelle (26%) et les coups (15%) demeurent des comportements vécus chez les élèves. Il est à noter que les élèves ayant répondu subir de la violence verbale ou physique mentionnent, à 73%, l'être en raison de leurs caractéristiques personnelles (apparence, handicap, résultats scolaires, etc) et à 29% en raison de situations qui ont débuté à l'extérieur de l'école (quartier et réseau sociaux).

Au niveau des comportements subis, les grandes tendances québécoises ciblent également ces deux sphères dans des proportions un peu plus élevées.

Priorités

- Enseigner les comportements attendus en lien avec nos règles de conduite et de civisme;
- Diminuer les manifestations de violence directes et indirectes chez nos élèves;
- Poursuivre le développement des habiletés socioémotionnelles chez nos élèves.

Mesures visant la participation des parents pour lutter contre l'intimidation et la violence et pour établir un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire:

- Signature du contrat lié aux règles de conduite et de civisme;
- Collaborer à l'application des règles de conduite en soutenant leurs enfants dans le développement de ses habiletés socioémotionnelles et sociales et lors de mesures d'encadrement supplémentaires;
- Collaborer avec le milieu scolaire dans l'application des règles de conduite et dans l'application du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation;
- Appel aux parents lorsque leur enfant commet un geste de violence (comportement rouge dans Mozaïk);
- Communication école-famille (courriels, téléphone, plateformes virtuelles, rencontres);
- Inciter à dénoncer les situations comportant de la violence sous toutes ses formes (car les élèves nomment dans notre sondage se confier davantage à leurs parents qu'au personnel scolaire)

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Mise à jour de nos règles de conduite et de civisme (adoptées au conseil d'établissement);
- Concertation des intervenants (trajectoire d'intervention pour les écarts de conduite mineurs et majeurs);
- Déploiement de l'enseignement explicite des habiletés socioémotionnelles;
- Soutien aux élèves ayant des besoins particuliers afin de vivre des relations harmonieuses dans le cadre prescrit;
- Maintien du système de gestion positif des comportements attendus;
- Révision de notre plan de surveillance (endroits ciblés dans le sondage : cour d'école et vestiaires);
- Favoriser la participation active des parents à la vie scolaire.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et coordonne la communication et les actions à entreprendre avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans l'application des mesures disciplinaires, d'accompagnement des victimes et des témoins.

Au moment où le geste est observé et suivi :

- Arrêt d'agir
- Information relayée à la direction de l'école par les intervenants scolaires
- Utilisation de la trajectoire école pour orienter nos actions à entreprendre lors d'écarts de conduite majeurs
- Appel aux parents par un intervenant de l'école pour les informer de la situation et des mesures prises
- Accompagnement des victimes et des témoins et en informer les parents (tout en respectant l'obligation de confidentialité).

Exemples Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Accueil personnalisé;
Appel/courriel aux parents;
Contrat personnalisé;
Rencontre individuelle avec son parent (réintégration lors de suspension interne ou externe);
Récréation supervisée;
Plan d'action / Feuille de route;
Rencontre personnalisée avec un intervenant;
Suspension à l'interne ou à l'externe;
Plan d'intervention;
Protocole personnalisé;
Référé au CISSS, signalement DPJ;
Scolarisation à temps partiel ou à domicile;

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer les parents de l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

Contactez le titulaire ou l'éducateur du service de garde qui est le 1^{er} responsable de l'élève afin d'exposer la situation. Ce dernier fera les suivis nécessaires.

Si la situation ne se règle pas, contactez le secrétariat pour parler à un membre de la direction.

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

st@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

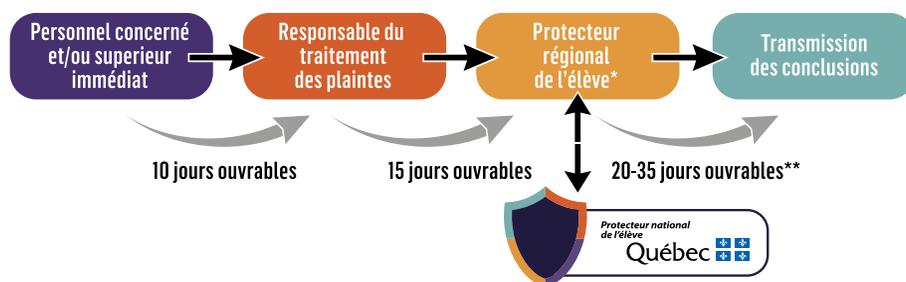
Violence à caractère sexuel

Toute personne peut signaler directement au protecteur régional de l'élève une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : 2 juin 2025

Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 24-25 ?

- D'ici la révision du plan de lutte, les manifestations de violence directes et indirectes chez nos élèves auront diminué de 10%.
- Lors de la prochaine passation du SEVEQ (printemps 2025), 86,5% de nos élèves répondront qu'ils sont engagés et attachés à leur milieu scolaire (maintient).

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- En cours d'année, nous avons pu observer une augmentation de la violence (surtout verbale). Il a donc été proposé de mettre en place un système de récréations réflexives à l'école. Cela permet aux intervenants de revenir sur des situations et d'enseigner et/ou modeler les comportements attendus (récréations en pm)
- Système de renforcement des comportements positif au niveau de l'école et classe (SPC).
- Ajout d'éducateurs spécialisés pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers dans la gestion de leurs émotions.
- Utilisation de la plate-forme Moozoom.
- Début d'un accompagnement par un conseiller pédagogique.

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

- Protocole mis en place par cycle (lors des récréations d'après-midi par les enseignants à l'école des Moussaillons) sur la violence/ non-respect des règles de vie. Visuel clair annonçant les étapes et les conséquences possibles. Elles sont connues par l'ensemble des élèves. *En 25-26, une trajectoire d'intervention pour les écarts de conduite mineurs et majeurs sera remise à chaque intervenant. Cette trajectoire est diffusée aussi dans notre document des règles de conduite.
- Les élèves s'engagent dans l'adoption des comportements attendus, puisque nous atteignons régulièrement l'objectif fixé en classe et à l'école ; ce qui leur permet de vivre de belles activités pour souligner leurs efforts à adopter les comportements attendus. Les activités WOW sont un moment attendu de nos élèves (sentiment d'appartenance). Un sondage auprès des élèves sera fait (juin) afin de connaître leur intérêt. De plus, à la lecture des résultats du sondage QSVE-BE 2025, les élèves se sentent engagés à 86% (cible se retrouvant dans le projet éducatif 2023-2027).
- Malgré l'accompagnement plus soutenu des élèves ciblés afin de leur faire vivre des réussites et l'augmentation de l'effectif en éducation spécialisée, nous notons une difficulté à agir en prévention en raison des besoins grandissants. Cependant, l'arrivée des aides à la classe dans notre plan d'effectif a aidé aux rappels, à la modélisation des comportements attendus et à la gestion de conflits auprès de nos élèves.
- Nous constatons que nous devons revoir le plan de surveillance afin d'assurer une plus grande présence aux zones ciblées dans le sondage comme étant des lieux à risque.
- Les récréations organisées, animées auprès des petits par les Corsaires favorisent le sentiment d'appartenance au milieu et seront reconduites.
- **Il sera important de prévoir des jeux organisés et des zones ciblées sur la cour dès le début de l'année 25-26 (à Boisé et à Moussaillons)